Former les membres du SSCT (santé, sécurité et conditions de travail) initiale

OBJECTIFS

- Appréhender les rôles, missions et moyens
- Repérer les risques et s'approprier les méthodes et outils afin de prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Maintenir sa veille et contribuer à la politique de prévention

PROGRAMME DE LA FORMATION

Identifier les sources de droit utiles

- Exploiter les ressources documentaires
- Connaître la composition de la CSSCT (présidence, nombre d'élus)
- Connaître contenu de l'accord de mise en place de la commission et l'organisation des réunions en présence de la CSSCT

Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

- Constituer une délégation et recueillir les faits
- S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes
- Cerner les risques dans son organisation : définir danger, risque, dommage, situation dangereuse
- Identifier, évaluer, et hiérarchiser les risques
- Comprendre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Identifier les RPS

- Comprendre les mécanismes du stress au travail et ses conséquences sur la santé des salariés
- Agir en cas de situation de harcèlement
- Identifier le rôle du CSE dans les démarches de prévention
- Élaborer le plan d'action du CSE
- Déterminer les axes de travail et les priorités
- Construire la feuille de route du CSE concernant la Santé, la Sécurité et les Conditions de travail
- Recenser les facteurs clés de réussite

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Entreprise

DURÉE

2 jours

POURQUOI SE FORMER ?

Se former à la formation des membres du SSCT (Service de Santé et de Sécurité au Travail) revêt une importance capitale pour toute entreprise soucieuse du bien-être de ses employés et de sa conformité réglementaire. Cette formation vise à fournir aux participants les compétences nécessaires pour assumer efficacement leur rôle au sein du SSCT, en garantissant la sécurité et la santé des travailleurs sur le lieu de travail.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com